

Maitre d'Ouvrage
GFA La Croix de Payan
Mme DISDIER Catherine
Mas des Alpilles
13930 AUREILLE

Terrain:
LA FAISSE
13310 Saint-Martin-de-Crau
Section B,
Parcelle n°5672/5675
Surface totale : 119 960m²

Le **Groupement Foncier Agricole** sous la tutelle de Mme Disdier Catherine, envisage de couvrir les bâtiments existants avec des toitures recouvertes de panneaux photovoltaïques et des bardages sur les côtés.

Le **terrain** se situe à l'Ouest de la commune de Saint Martin de Crau, lieu dit: La faisse. Il est référencé au cadastre de la commune Section B, sur les parcelles n°5072 et n°5675 et a une surface totale de 119 960m².

Le paysage environnant est composé de bâtiments et terrains agricoles.

Le **projet** se base sur la construction de couverture de hangars existants avec des panneaux photovoltaïques, de forme rectangulaire et de longueurs différentes selon les bâtiments existants.

Le choix de couvrir et non de déposer pour reconstruire les bâtiments existants vient du fait que les toitures vieillissantes sont en fibrociment avec de l'amiante. Donc pour minimiser les coûts de traitement et de dépose, il a été préférable de les recouvrir.

Il est prévu un bardage gris beige, cette couleur se rapproche des bâtiments existants.

Il y a des passages entre bâtiments pour l'accès des pompiers.

Se sont des toitures monopente pour obtenir un maximum de surface pour les panneaux.

La particularité de ces bâtiments sont les **panneaux photovoltaïques** posés sur la pente Sud de la toiture. En effet la toiture sera couverte en Bac Acier (Ivoire Clair RAL 1015) et les panneaux photovoltaïques seront posés au dessus du Bac Acier.

Le projet profite de son orientation afin de poser sur la pente Sud, un système de production d'énergie électrique à partir d'une **source naturelle renouvelable** sans aucune émission de déchets, donc **réduction considérable du CO² et du gaz à effet de serre**.

La technologie photovoltaïque présente des qualités sur le **plan écologique** car le produit fini est non polluant, silencieux et n'entraîne aucune perturbation du milieu. En fin de vie, les matériaux de base (cadre d'aluminium, verre, silicium, supports et composants électroniques) peuvent tous être réutilisés ou recyclés.

Les **éléments constitutifs** seront les suivants :

- ossature métallique porteuse (poteaux - portiques)
- toiture en bac acier anti-condensation, pente à 35% au Sud .

Tous les **matériaux** et **couleurs utilisés** pour l'ensemble du projet seront de type traditionnel, en adéquation avec le site et son activité.

- Ossature porteuse : Gris
- Toiture : Bac acier Ivoire Clair RAL 1015
- Bardage : Bardage simple peau gris beige
- Menuiseries : Sans Objet

L'alimentation électrique se fera via le raccordement existant ENEDIS.

Les eaux pluviales vers le réseau existant.

Le **projet ne nécessite pas de raccordement aux réseaux publics d'eau potable et d'assainissement**.

L'accès à la parcelle est existant et conservé, et s'effectue depuis la Route.

Aucun arbre n'est situé sur l'emprise.

Cachet et signature du/des demandeur(s)

Cachet et signature de l'architecte



Dias Architecte Associés
40 Av Bernard Palissy /
81500 Groussens
Téléphone : 05 63 24 29 42
www.dias-architecte-orange.fr

REALISATION D'UNE ENVELOPPE DE BATIMENTS EXISTANT
COUVERT AVEC DES PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES
LA FAISSE - 13310 Saint-Martin-de-Crau

NOTICE

Date
Avril 2020

Echelle

GFA La Croix de Payan - Mme DISDIER Catherine
Mas des Alpilles - 13930 AUREILLE



amarenco
Clientèle de Tonnay-La-Roche
32 Chemin de Tonnay, 81100 Lagrave, France
+33 (0)5 63 24 29 42
www.amarenco.com
contact: info@amarenco.com

S.A.R.L. DIAS Architecte Associés
40, Avenue Bernard Palissy - 81500 Groussens
tél 05.63.24.196.01 - dias.architecte@orange.fr



PC
04

2018-165